

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député des Territoires du Nord-Ouest.

M. Dick: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur: Le député de Lanark-Renfrew-Carleton soulève-t-il la question de privilège?

M. Dick: Oui, monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège parce qu'il s'agit, à mon avis, d'une question très importante et que je ne suis pas arrivé à l'exposer. Je voulais le faire par voie de question plutôt que de question de privilège. Je veux parler d'un engagement pris à la Chambre ou d'une promesse qui y a été faite et qu'en tant que députés, moi et d'autres, à mon avis, avons pris pour un engagement de la part du ministre chargé des Affaires urbaines suite à sa déclaration du 24 octobre figurant à la page 723 du hansard. C'est un engagement auquel je me suis fié, et j'entends remplir mon rôle de député. Le ministre a dit que les députés, à quelque parti qu'ils appartiennent, agiraient en tant que représentants officiels de la SCHL à toutes fins dans leurs circonscriptions, et je me reporte directement à la page 723 du hansard. Le ministre a maintenant envoyé une lettre aux libéraux seulement les invitant à se rendre dans les circonscriptions qui sont représentées par des députés autres que des ministériels.

Des voix: Quelle honte!

M. Dick: C'est ma question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A cause du caractère très important de la question, et surtout de son aspect de partisanerie politique, je voulais me montrer le plus indulgent possible envers le député. Je lui ai refusé le droit de poser une question, non pas à cause du sujet, mais bien parce que j'ai dû insister pour qu'il mette un terme à son long préambule et en vienne au point. A son second refus, j'ai cru qu'il était dans l'intérêt des autres députés de passer à une autre question. Si le député a une question à poser au ministre, je lui serais reconnaissant de le faire.

M. Dick: Monsieur l'Orateur, j'essayais d'en faire une question de privilège, mais je serai heureux de ne poser qu'une question directe. Le ministre expliquera-t-il à la Chambre pourquoi il est revenu sur son engagement et sa promesse au Parlement, dont il avait assuré les députés, et pourquoi il n'invite plus les députés d'autres partis à représenter officiellement la SCHL dans leurs circonscriptions, surtout après qu'il eût expressément déclaré que c'était là son désir?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention d'inviter des députés à assister et à participer à toutes les cérémonies de la SCHL. Mais je dois dire qu'après cette toute dernière intervention, je commence à me demander si c'est vraiment une bonne idée.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Bien dit, Danson.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Dick: Monsieur l'Orateur, si tous les phoques d'en face voulaient bien cesser de braire, nous pourrions peut-être continuer.

Des voix: Oh, oh!

M. Dick: Monsieur l'Orateur, en dépit du sectarisme dont a fait preuve le ministre, et qui à mon avis ne s'imposait pas en réponse à une question aussi élémentaire, je me demande si le ministre peut répondre à une question élémentaire. Peut-être n'est-il pas en mesure de répondre de façon satisfaisante, mais est-ce qu'il va envoyer aux députés des autres partis la même lettre que celle qu'il a envoyée aux députés libéraux?

Une voix: Allons Barney, une réponse.

M. Danson: Monsieur l'Orateur, en réalité, il y a eu—et je vais l'envoyer en même temps—une autre lettre, et j'estime que ceux qui me représentent personnellement représentent aussi les partisans de mon gouvernement.

* * *

LE NORD CANADIEN

LES MOTIFS DE L'ENLÈVEMENT DU MATÉRIEL LOURD DE L'ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE FORT SMITH—LES PERSPECTIVES QUANT AU REMPLACEMENT

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien une question dont je lui ai donné préavis. L'administration des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement fédéral ont organisé à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, des cours de formation professionnelle qui ont eu un succès considérable, ce qui est tout à l'honneur du gouvernement. J'aimerais demander au ministre de nous expliquer pourquoi on a jugé bon d'enlever le matériel lourd de l'école de Fort Smith pour le mettre à la disposition du programme «Hire North», dans le cadre duquel doit être construite la route du Mackenzie, compte tenu en particulier des garanties données au maire et au conseil de Fort Smith par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en mai 1974, en présence de membres du personnel de Radio-Canada et d'autres représentants de la presse?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, pour autant que je le sache, il était nécessaire d'effectuer ce transfert pour permettre aux instructeurs de former sur place les indigènes qui vont travailler dans le cadre du programme «Hire North». En outre, on me dit qu'il y a eu consultation il y a quelques jours, le 19, quand le commissaire adjoint, M. Hannock, s'est entretenu avec le conseil à Fort Smith à ce sujet.

● (1200)

M. Firth: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre. Comme le gouvernement fédéral a enlevé ce matériel à l'école de formation professionnelle des Territoires du Nord-Ouest à Fort Smith, le remplacera-t-il?

M. Buchanan: Je devrai m'enquérir pour pouvoir répondre au député.